

Lyon, le 1^{er} août 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Suspension de la circulation ferroviaire entre Thiers et Montbrison de la ligne Clermont-Ferrand-Saint-Etienne

Patrick MIGNOLA, Vice-Président délégué aux Transports à la Région Auvergne Rhône-Alpes, s'est déclaré surpris par la décision de la SNCF de suspendre sine die la circulation ferroviaire entre Thiers (Puy-de-Dôme) et Montbrison (Loire) car il avait toujours été question d'une suspension provisoire, temporaire pendant l'été, mais pas définitive.

Depuis le 1^{er} juin dernier, en raison de nombreux problèmes de vétusté, avec la chaleur estivale et un risque élevé de déraillement des trains, la suspension provisoire de la ligne s'était avérée en effet être nécessaire.

« Pour la portion Saint-Etienne-Clermont-Ferrand, nous considérons qu'il est inenvisageable que le train n'aille pas jusqu'à Boën. Nous restons vigilants pour que les utilisateurs ne soient pas les perdants de ces suppressions de lignes tout en maintenant la desserte des usagers par la mise en place de cars entre Thiers et Montbrison. **La Région Auvergne-Rhône-Alpes et son Président Laurent WAUQUIEZ sont au côté des usagers.** Actuellement, nous sommes en pleine négociation et en plein travail sur le douloureux problème des petites lignes », a insisté **Patrick MIGNOLA**.

Au printemps le Vice-Président délégué aux transports a fait la démarche de rencontrer les élus locaux et tous les partenaires pour les sensibiliser au problème, les informer et échanger avec eux sur les problématiques de la fermeture temporaire du tronçon.

La Région reste très vigilante quant aux décisions de la SNCF dans la Loire, d'autant que les efforts conjoints des différents élus de ce territoire permettent d'ores et déjà d'apporter en complément une partie de la somme nécessaire pour un maintien de cette ligne. L'exemplarité de leur action ne peut à nos yeux se terminer par la fermeture brutale de cette ligne.

« Un plan sans commune envergure va être mis en place pour sauver la plupart de ces petites lignes. A la fin du mois d'août, des arbitrages vont être faits par la SNCF et nous resterons vigilants sur ce point », a annoncé **Patrick MIGNOLA**.

Service presse Auvergne – Rhône-Alpes
04 26 73 40 15

* Signature provisoire : Le nom de la Région sera fixé par décret en conseil d'État avant le 1^{er} octobre 2016 après avis du Conseil régional.